

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IFO1762

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



**CONFÉRENCE – ÉCHANGE**

**CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ADAPTE TA FERME !**

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône vous invite

**7 MARS 2024**  
**14H00**

Amphithéâtre  
**PARC EXPO**  
ZONE TECHNOLOGIA  
1 RUE VICTOR DOLLÉ  
VESOUL

Avec **Serge ZAKA**,  
Agroclimatologue

**! Nombre de places limité !**  
Inscription obligatoire en scannant le QR Code,  
par téléphone au 03 84 77 14 40  
ou par mail : [accueil@haute-saone.chambagri.fr](mailto:accueil@haute-saone.chambagri.fr)

CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
HAUTE-SAÔNE



## METEO

Il a encore plu cette semaine, de 30 à 40 mm.

La semaine à venir sera plutôt fraîche, avec une période sans pluie de courte durée !

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)





## Stades et état des cultures

Les colzas ont encore poussé cette semaine, le stade D2 est observé dans une petite moitié des parcelles. L'autre moitié est au stade D1.

*Colza au stade D2*



*Colza au stade D2*



*Colza au stade D2 – 25 cm d'élongation + 25 cm de tige*



*Petits colzas dans les sanves. Les larves d'altise vont compromettre la parcelle*



Encore et toujours de l'eau !



## Cultures de remplacement

[Cultures de remplacement \(cliquez\)](#)



## DESHERBAGE

Les conditions météo de la semaine à venir ne seront pas favorables au désherbage avec Lontrel.

## Fertilisation azotée

### Conseil azote

Solder les apports azotés dès que les parcelles seront praticables.

### Conseil soufre

Solder les apports soufrés.

## Insectes – charançons

Trois captures de gros charançons de la tige sur toute la Haute-Saône.  
On trouve des piqûres de ponte sur 5% des plantes dans une parcelle à risque.

**L'impassé insecticide généralisée sur ce coléoptère est toujours d'actualité.  
Le vol est extrêmement faible, les piqûres sont rares, les colzas dépassent bientôt le stade de sensibilité.**



## Stades et état des cultures

Les blés sont au stade plein tallage. Les plus avancés sont au stade décollement de l'épi.

Les semis tardifs de décembre sont au stade 3 feuilles.

Les semis de janvier lèvent.

### **Ne plus semer de blé**

*Blé au stade décollement de l'épi*



*Blé de tournesol - ACS*



*Blé mélange de variétés semé fin septembre – épi 1 cm*



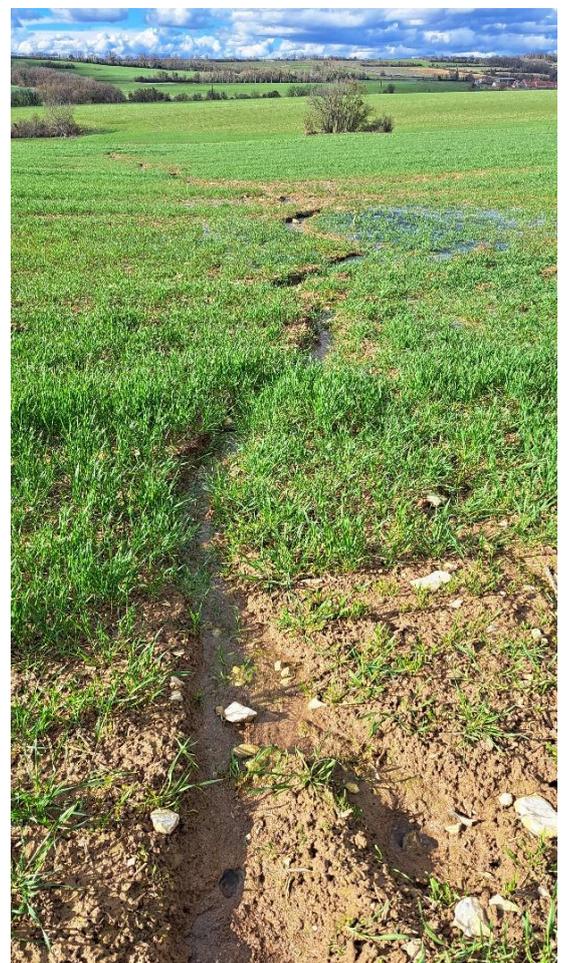
*Blé semé le 15 janvier*



*Parcelle humide – drains visibles*



*La source coule depuis fin octobre !*



## Stade épi 1 cm

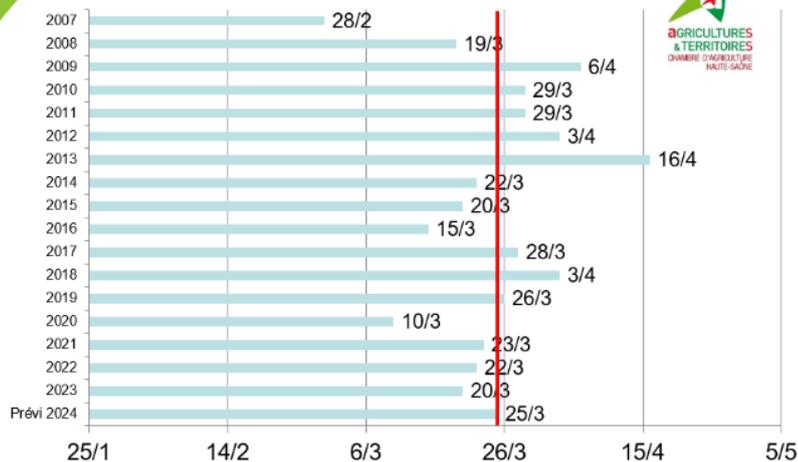
D'après la modélisation Arvalis, le stade épi 1 cm sera atteint aux alentours :

- du 20 mars pour un semis du 15 octobre et variété précoce
- du 1<sup>er</sup> avril pour un semis du 5 novembre et variété tardive

Des parcelles semées fin septembre atteignent déjà le stade épi 1 cm

## Bilan céréales

Date du stade épi 1 cm en Haute-Saône



## Désherbage blé

La priorité reste le désherbage des graminées !

### Identifier les graminées

Voir Agrosaône N°3 2021 - page 6 ([cliquez](#))

### Quels herbicides ? (voir Agrosaône N°2)

Vulpins dés herbés semaine dernière dans du blé – on devrait voir les efficacités d'ici une quinzaine de jours



*Ray grass non désherbés*



*Avec 1.2 litres d'AXIAL appliqué le 6 février, une grande majorité des raygrass sont morts dans cette parcelle d'orge ! Les conditions météo étaient exceptionnelles ce printemps pour désherber, à condition bien sûr que les parcelles soient praticables ! De plus à cette date, la céréale n'avait pas reçu d'azote ! Les dernières feuilles de chaque talle sont jaunes, les raygrass sont morts !*



*Il reste quelques rares raygrass qui passeront au travers. Ils sont résistants !*



## Fertilisation azotée

Exemples de calcul de dose d'azote à apporter – Voir Agrosaone N°3.

### Conseil

Des apports ont été réalisés dans beaucoup de parcelles.

**Le stade épi 1 cm approche. A ce stade votre blé devra avoir reçu au moins 70% de la dose X totale.**

**Pour celles et ceux qui n'ont pas pu faire de premier passage notamment dans les parcelles impraticables, pas de stress !! Nous rappelons que d'après les essais réalisés sur blé en Haute-Saône, Jura et Yonne, il existe une grande souplesse dans les dates d'apport (voir synthèse Agrosaone N° 4).**

**Donc pas d'inquiétude à avoir si le premier apport est légèrement décalé !**

Plus vous attendrez pour faire le premier apport, plus la dose devra être élevée.

**Il semble que la pluie soit toujours d'actualité. Mais si toutefois une sécheresse débutait, il est primordial d'épandre l'azote sur sol humide !**

**En 2020, l'azote épandu sur sol frais a été efficace même avec une sécheresse de 50 jours après l'apport !**

Stratégies d'apports possibles

Stratégie d'apports	Dose X	Apports azotés			
		Fin tallage	Décollement épi – épi 1 cm	1-2 nœuds	Sortie dernière feuille
Dates approximatives		15 - 20 février	Début 1 <sup>er</sup> mars au 15/03	1 <sup>ere</sup> décade d'avril	Fin avril
2 passages – pas de pilotage Sols superficiels	170 U	80 U	90 U		
2 passages – pas de pilotage Année humide en février – parcelles impraticables - Sols profonds – RSH élevé	170 U		120 U	50 U	
3 passages avec pilotage	170 U	40 U	100 U		30 U
4 passages avec pilotage – plutôt réservé aux doses X > à 180 U	170 U	40 U	60 U	40 U	30 U



**Rentabilité de l'azote**

Par rapport à la campagne précédente, le prix de l'azote est revenu à un niveau plus raisonnable, proche de 1 euro l'unité. Cela permet de rentabiliser plus facilement l'investissement en azote, même avec un prix du blé proche des 200 euros / tonne. Attention cependant, les prix baissent.

La dose X calculée avec la méthode des bilans reste donc la dose maximale à épandre pour la campagne 2024.

**Le reliquat sortie hiver (Ri)**

Les RSH sont souvent élevés, profitez-en pour faire des économies !

Info RSH 2024 : bien que la pluviométrie ait été importante, les premières analyses des reliquats azotés sont élevées ! Sur 60 premiers résultats, la moyenne est de 54 U (1/3 < 30U, 1/3 entre 30 et 50, 1/3 > 50U)

**Maitriser les charges opérationnelles en 2024**

**Le blé**



**Blé**

Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	Prix de VENTE indicatif (€ / Tonné)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (€/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Blé	2024	5	200	1000	550	450	800	200	-150
Blé	2024	5	200	1000	800	200	800	200	-400
Blé	2024	6	200	1200	550	650	800	200	50
Blé	2024	6	200	1200	800	400	800	200	-200
Blé	2024	7	200	1400	550	850	800	200	250
Blé	2024	7	200	1400	800	600	800	200	0

Simulations en augmentant le rendement

Prix de vente constant

Charges opérationnelles faibles et élevées

Objectif = atteindre marge brute de 1200 euros / ha

EBE euros / ha

Les 1200 euros de marge brute ne sont atteints qu'avec un rendement supérieur à 85 qx/ha !

L'EBE est positif au-dessus de 65 qx/ha et avec des charges OP maîtrisées proches de 550 euros / ha. Au-dessous de 65 qx/ha, vous perdez de l'argent !

## Soufre

Voici une grille qui permet de raisonner les apports de soufre sur céréales.  
Le besoin en soufre du blé se situe aux alentours de 0,55 kg SO<sub>3</sub>/q.

Pluviométrie et grille de décision, voir Agrosaône N°3

## Conseil

Nous sommes sur des niveaux de pluviométrie légèrement supérieurs aux années 2020 et 2021.  
Les impasses sont déconseillées sur les sols filtrants et superficiels.  
Une trentaine d'unités devrait suffire cette année.  
**Quelle que soit la situation, ne pas dépasser 40 unités de soufre.**



## ORGE Hiver

### Stades et état des cultures

Décollement de l'épi pour les semis de fin septembre.

*Orge fourragère LG Caiman semée fin septembre*



Faro semée mi-octobre



## Désherbage

Terminer les désherbages des ray-grass. Voir paragraphe blé.

## Maladies

On trouve en sortie d'hiver, comme maintenant tous les ans, de la rouille naine sur les orges semées fin septembre, début octobre. On peut également observer quelques taches d'helminthosporiose. La rhynchosporiose est pour l'instant absente.

***Aucun risque. La rouille n'est pas préjudiciable et est facilement maîtrisée avec très peu de fongicide !***

## Fertilisation azotée

Exemples de calcul de dose d'azote à apporter - voir Agrosaône N°3 .

Sur orge de brasserie, solder aux alentours du stade épi 1 cm.

Sur orge fourragère, il est possible d'apporter l'azote comme pour un blé.



### Rentabilité de l'orge



**Attention de ne pas exploser les charges opérationnelles sur orges fourragères et brasserie.** En effet les prix de vente s'écroulent.

Ne pas dépasser les 350 euros de charges engrais et phytos ! (semences de ferme + 100 euros d'herbicides + 150 euros de N+S + 50 euros de fongis + 50 euros regu insecticide antilimace)

### Maitriser les charges opérationnelles en 2024

#### Orge de brasserie



#### Orge hiver brasserie

Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	prix de VENTE indicatif (t / Tonne)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (t/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Orge H. brasserie	2024	6	80	480	350	130	800	200	10
Orge H. brasserie	2024	6	80	480	350	130	800	200	140
Orge H. brasserie	2024	7	80	560	350	210	800	200	170
Orge H. brasserie	2024	7	80	560	350	210	800	200	20
Orge H. brasserie	2024	8	80	640	350	290	800	200	330
Orge H. brasserie	2024	8	80	640	350	290	800	200	180



Les 1200 euros de marge brute ne sont jamais atteints que ce soit brasserie ou fourragère !

Globalement, l'EBE est positif au-dessus de 70 qx/ha et avec des charges OP maîtrisées proches de 350 euros / ha. Au-dessous de 65 qx/ha, vous perdez de l'argent !

### Maitriser les charges opérationnelles en 2024

#### Orge fourragère



#### Orge hiver fourragère

Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	prix de VENTE indicatif (t / Tonne)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (t/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Orge Fourragère	2024	6	140	840	350	490	800	200	-110
Orge Fourragère	2024	6	140	840	350	490	800	200	-260
Orge Fourragère	2024	7	140	980	350	630	800	200	30
Orge Fourragère	2024	7	140	980	350	630	800	200	-120
Orge Fourragère	2024	8	140	1120	350	770	800	200	170
Orge Fourragère	2024	8	140	1120	350	770	800	200	20



## Soufre

Comme en blé, une trentaine d'unités devrait suffire cette année.



# ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2024

Y aura-t-il un petit créneau pour semer cette semaine ? peut-être... mais seulement dans quelques rares parcelles. Pour des semis après le 15 mars, le potentiel devient hasardeux...



## Rentabilité de l'orge de printemps

C'est la culture la plus rentable à condition de faire un rendement correct, dans l'idéal, plus de 60 qx/ha. Mais pour atteindre un bon potentiel, il faut semer tôt et dans des conditions idéales, sol très bien ressuyé, non tassé. Ce n'est pas encore Et il faut bien sûr être raisonnable dans les charges opérationnelles, elles doivent rester proches des 300 euros / ha. ! (50 euros de couvert végétaux + OP semences de ferme + 40 euros d'herbicides + 150 euros de N+S + 40 euros de fongis + 20 euros antilimace)

## Maitriser les charges opérationnelles en 2024 L'orge de printemps brasserie



### Orge printemps

Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	prix de VENTE indicatif (t / Tonné)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (t/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Orge printemps	2024	5	230	1150	300	850	800	200	250
Orge printemps	2024	5	230	1150	500	650	800	200	50
Orge printemps	2024	6	230	1380	300	1080	800	200	480
Orge printemps	2024	6	230	1380	500	880	800	200	280
Orge printemps	2024	7	230	1610	300	1310	801	200	709
Orge printemps	2024	7	230	1610	500	1110	802	200	508

Simulations en augmentant le rendement

Prix de vente constant

Charges opérationnelles faibles et élevées

Objectif = atteindre marge brute de 1200 euros / ha

EBE euros / ha



## POIS d'hiver

### Semis de printemps

**Ne plus semer de pois d'hiver.**

### Stades et état des cultures

Des parcelles ont été semées fin novembre, début décembre.

### Désherbage

Sortie Hiver		Coût (€/ha)	IFT
<b>Lutte contre les dicotylédones</b>			
NIRVANA S 2 l/ha	<i>Jusqu'à 2 feuilles avec stipules (BBCH 12) à 2 l/ha maxi, si aucun herbicide appliqué en prélevée.</i>	40	0,4
CORUM 0,6 l/ha + DASH HC	<i>Si besoin un deuxième passage à 0,6 l/ha est possible.</i>	40	0,5
CORUM 1 l/ha + DASH HC		65	0,8
<b>Lutte contre les graminées</b>			
KERB FLO 1,8 l	<i>À partir de 3 feuilles et jusqu'à 4 feuilles avec stipules (BBCH 13-14).</i>	45	0,96
L'application de la propyzamide (KERB FLO, TOPNET...) doit se faire sur un sol humide, avant une pluie et tant que les températures sont froides. Placer tardivement cet anti-graminée racinaire permet de s'assurer que la culture est viable avant application tout en préservant la gestion à l'échelle de la rotation des graminées.			
TARGA MAX 0,75 l	<i>Homologué à 1,5 l/ha sur graminées vivaces.</i>	35	0,4

En sortie d'hiver, observer la flore présente sur votre parcelle afin d'adapter votre intervention à celle-ci. L'application doit avoir lieu lorsque les dicotylédones sont encore à un stade jeune (cotylédons à 2-3 feuilles), en conditions poussantes et en dehors de fortes amplitudes thermiques (inférieures à 15 °C) qui peuvent conduire à des problèmes de sélectivité. Les nuits trop froides (< 5 °C) sont défavorables aux interventions.



## Féverole d'hiver

Très peu de féveroles en pur ont pu être semées cette année.

Elles ont essentiellement été semées en méteil grain.

**Ne plus semer de féverole d'hiver.**



## Féverole de printemps

### Semis de printemps

Il y aura peut-être des meilleures conditions pour semer.  
Semer à 45 grains / m<sup>2</sup>.

### Désherbage

Privilégier la prélevée.

						
	Semis	Levée à 1 feuille	2 feuilles	4 feuilles	Coût (€/ha)	IFT
	Renouées, gaillet, coquelicot, laiteron, matricaire, stellaire					
Féverole de printemps		CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l			103	1,54
	Coquelicot, matricaire, laiteron, veronique perse, stellaire					
Féverole de printemps		CHALLENGE 600 3 l + PROWL 400 1,5 l			82	1,25



# Gestion des Intercultures

## REGLEMENTATION sur le GLYPHOSATE

- Glyphosate interdit lorsque le labour est positionné juste avant le semis.
- Autorisé pour nettoyer le labour d'hiver avant semis de cultures de printemps.
- Ne pas dépasser la dose de 1080 g/ha (3 l/ha de spécialité à 360 g/l) par année civile.
- Nombre d'applications précisé dans les AMM des spécialités

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Efficacité des herbicides sur adventices à l'interculture



Adventices visées		Glyphosate + adjuvant	Glyphosate + 2,4-D* + adjuvant	2,4-D*	BANVEL 4 S**
Vivaces Graminées et dicotylédones	Armoise	1 800 g		840 g	0,6 l
	Avoine à Chapelet	1 080 g			
	Chardon (15 cm à boutons floraux)	1 080 g	720 g + 840 g	840 g	0,6 l
	Chiendent rampant (floraison)	1 080 g			
	Chiendent pied de poule	1 980 g			
	Grande Berce (bisannuelle ou vivace)		1 440 g + 840 g		
	Laiteron (début élongation)	1 080 g	900 g + 840 g		
	Liseron des haies	2 160 g	1 440 g + 840 g	840 g	0,6 l
	Liseron des champs (25 cm à floraison)	2 160 g	1 440 g + 840 g	840 g	0,6 l
	Ortie	2 160 g			0,6 l
	Prêle				
	Renouée amphibie	2 160 g	1 440 g + 840 g	840 g	
	Rumex	1 080 g	1 080 g + 700 g		0,6 l
	Tussilage	2 160 g			
Trèfles	2 160 g				
Graminée annuelles	Repousse de céréales (jusqu'à tallage)	360 g			
	Repousse de céréales (début montaison)	720 g			
	Graminée annuelle 1 feuille	180 g			
	Graminée annuelle jeune (avant tallage)	540 g			
	Graminées annuelle (fin tallage)	900 g			
Dicotylédones annuelles	Dicotylédones jeunes (avant 3 feuilles)	900 g			
	Amarantes, lamier	900 g			
	Ambrosie	720 à 1 080 g		840 g	0,6 l
	Chénopode	900 g	540 g + 600 g		
	Coquelicot (15 cm)	900 g			
	Colza 3 - 4 feuilles	360 g			0,6 l
	Colza 5 - 10 feuilles	540 à 720 g			
	Colza (élongation)	1 080 g	720 g + 600 g		
	Gaillet, matricaire, renouée persicaire, pensées	900 g			0,6 l
	Géranium (plantule)	-	720 g + 600 g		0,6 l
	Géranium (irrégulier si très développé)	1 080 g	720 g + 840 g		0,6 l
	Mercuriale	1 080 g			
	Moutarde, sanve, radis (début élongation)	1 080 g	720 g + 600 g		0,6 l
	Phacélie	1 080 g			
	Renouée des oiseaux, mouron (développé)	1 080 g			0,6 l
	Repousse de pois (développés)	1 080 g			
	Renouée liseron	1 440 g			0,6 l
Séneçon (avant boutons)	900 g	720 g + 600 g		0,6 l	
Vesce	1 440 g				

Légende :

\* seuls CHARDOL 600, U 46 PRO, U 600 D, U 600 PRO sont homologués \*\* traitement uniquement en août - septembre.

⚠ Attention à l'antagonisme Glyphosate + 2,4-D sur graminées (chiendent).

Eradication : efficacité > à 90 %, mais plusieurs interventions seront peut être nécessaires pour éliminer les ronds importants.

Bonne efficacité : 70 à 90 %.

Contrôle des populations : efficacité comprise entre 50 et 70 %.

Effet nul ou limité.

⚠ Attention : certaines cultures qui suivent le traitement sont sensibles au 2,4-D ou au dicamba, ce qui implique de respecter un délai avant l'implantation. Les tableaux suivants résument les délais à respecter.

Cultures	Utilisation du 2,4-D = Délai avant implantation
Colza, Cultures légumières, CIPAN légumineuse et crucifère	Ne pas traiter lors de l'interculture avec du 2,4-D avant ces cultures.
Pomme de terre, Tournesol	2 mois
Betterave, Féverole, Lin, Luzerne, Pois	1 mois
Maïs	15 jours



# PAC – Assolements 2024

Le retour de la jachère ... reporté ! ([cliquez](#))

Les manifestations agricoles ont toutefois enjoint la Commission Européenne et l'État français à adapter la mise en œuvre de la règle qui se présente désormais comme suit :

Pour atteindre les objectifs de la BCAE 8, au moins 4% des terres arables de l'exploitation doivent être consacrées à :

- des éléments et surfaces non productifs (IAE)
- des cultures fixatrices d'azote (coef 1) cultivées sans produit phytosanitaire
- des cultures dérobées (coef. 1) cultivées sans produit phytosanitaire.

**Ainsi, l'obligation de 4% des terres arables en éléments et zones non productives de la BCAE 8 peut être atteinte sans le recours aux jachères, en mobilisant des fixatrices d'azote et des cultures dérobées (coefficient 1) mais sans produits de protection des plantes pour les deux derniers.**

Cette obligation avait précédemment été fixée à 7% avec un coefficient de 0.3 pour les cultures dérobées.

Les États membres doivent confirmer l'adoption de cette dérogation sous 15 jours.

Marc FESNEAU a indiqué ce 13 février sur Twitter, vouloir mettre en œuvre cette dérogation en France.

## Exemples :



Contacts : Pierric TARIN ou Johanne DUMAGNY au 03 84 77 14 69

## - Le 28 février à 9h30 à Pesmes

**MERCREDI 28 FÉVRIER  
à 9H30 à PESMES**

Venez échanger avec les  
conseillers de la Chambre  
d'agriculture de Haute-Saône

**PROAGRI**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

**RENDEZ-VOUS TECHNIQUE**

**Reconnaissance des adventices et solutions de désherbage**

**AU PROGRAMME :**

- Tour de plaine sur cultures d'hiver
- Reconnaissance des adventices
- Solutions de désherbage
- Actualité technique des cultures d'hiver

**Rendez-vous à 9H30  
Entre Pesmes et  
Chaumercenne**

**Coordonnées GPS :**  
47.292081, 5.605839

A l'issue de la matinée, un pot sera offert par la Chambre d'agriculture

En partenariat avec :

## - Le 28 février à 13h30 à Champlitte

**MERCREDI 28 FÉVRIER  
à 13H30 à CHAMPLITTE**

Venez échanger avec les  
conseillers de la Chambre  
d'agriculture de Haute-Saône

**PROAGRI**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

**RENDEZ-VOUS TECHNIQUE**

**Reconnaissance des adventices et solutions de désherbage**

**AU PROGRAMME :**

- Tour de plaine sur cultures d'hiver
- Reconnaissance des adventices
- Solutions de désherbage
- Actualité technique des cultures d'hiver

**Rendez-vous à 13H30  
Place de la Mairie  
à CHAMPLITTE**

**Coordonnées GPS :**  
47.616566, 5.513283

A l'issue de l'après-midi, un pot sera offert par la Chambre d'agriculture

En partenariat avec :

## - Le 7 mars à 14h00 à Vesoul Serge ZAKA

! Nombre de places limité !

**Inscription obligatoire en scannant le QR Code,**  
par téléphone au 03 84 77 14 40  
ou par mail : [accueil@haute-saone.chambagri.fr](mailto:accueil@haute-saone.chambagri.fr)

[Cliquez](#) ou scannez pour s'inscrire



**La Chambre d'agriculture de Haute-Saône vous invite**

CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ADAPTE TA FERME !

**CONFÉRENCE & ÉCHANGE**

**Avec Serge ZAKA, Agroclimatologue**

**7 MARS 2024  
14H00**

**Amphithéâtre  
PARC EXPO  
ZONE TECHNOLOGIA  
1 RUE VICTOR DOLLÉ  
VESOUL**

**! Nombre de places limité !**  
**Inscription obligatoire en scannant le QR Code,**  
par téléphone au 03 84 77 14 40  
ou par mail : [accueil@haute-saone.chambagri.fr](mailto:accueil@haute-saone.chambagri.fr)

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rnelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IFO1762